

Nous, Psychologues de l'Education Nationale, spécialité Education Développement et Apprentissages (**Psy EN EDA**) de l'Eure et de Seine Maritime, syndiqués ou non syndiqués, réunis avec la FNEC FP FO le **lundi 17 mai 2021** dénonçons les conséquences de l'hypermédicalisation de la difficulté scolaire sur les prises en charge des élèves ainsi que sur nos conditions de travail.

Alors que les travailleurs ont exprimé massivement, le 1^{er} mai, le refus de l'état d'urgence, de toutes les mesures liberticides, de toutes les attaques contre les acquis sociaux, le gouvernement Macron ne renonce à rien et entend instrumentaliser l'épidémie pour liquider toutes les conquêtes, l'hôpital public, l'école, les services publics pour accélérer l'ubérisation de toute la société.

Dans l'Education Nationale, en rendant 212 millions d'euros du budget de l'Education Nationale et en refusant d'allouer les moyens nécessaires en termes de postes et de recrutement notamment, le ministre Blanquer a plongé dans des situations intenable l'école, les enseignants comme les élèves et leurs familles dans le chaos.

Concernant les enfants en difficulté dans la vie scolaire, nous affirmons, que derrière des symptomatologies d'appel peu différenciées (massivement des troubles des apprentissages et du comportement), apparaît à l'examen une grande diversité de problématiques variables dans leur expression et leur intensité.

En 2018, la création d'un conseil scientifique de l'enseignement scolaire au ministère de l'Education Nationale institue maintenant une vision réductrice, neurocognitive et sécuritaire de l'enfant. Il ne s'agit plus d'appréhender l'enfant dans sa globalité complexe et dans sa subjectivité, mais d'identifier des fonctions défaillantes ou des dysfonctionnements cognitifs. Il n'est plus question de soulager les sujets de leurs souffrances psychiques et sociales mais de repérer les populations à risques susceptibles de développer des troubles, quoi qu'il en coûte. Il convient désormais de rééduquer l'enfant, de l'accompagner et de l'intégrer socialement, non sans l'avoir plus ou moins médicalisé au préalable.

Ainsi sont apparues les Plateformes de Coordination et d'Orientation (PCO), dont l'objectif vise le diagnostic et non le soin. Sur le terrain, les effets pervers se font déjà sentir : les enfants sont soumis à multiples bilans et rééducations à un rythme effréné qui ne tient pas compte de celui de l'enfant et de ses besoins. Par ailleurs, sans approche psychodynamique de ce qui arrive à l'enfant et à sa famille, la situation reste figée et les multiples rééducations n'aboutissent pas. Jamais ne sont abordés l'agitation, le doute, l'angoisse... C'est ainsi méconnaître la spécificité de la souffrance psychique. A l'école, cette approche réductrice ne marche pas : les enfants demeurent en difficulté scolaire et en souffrance.

Les PsyEN voient augmenter de manière exponentielle les demandes de bilans de la part des partenaires privés ou des services publics d'aide à l'enfance (CMP, CMPP, CAMSP, CRTLA, CRAN, SESSAD, neuropédiatres, orthophonistes, etc.), assorties de demandes de compensation au titre du handicap par la Maison Départementale des Personnes Handicapées (MDPH), notamment pour des accompagnements par des AESH. Outre la surcharge de travail qui nous incombe, cette réponse nous paraît bien inadaptée : à l'école, ce sont les RASED et les enseignants spécialisés qui les composent qui sont les plus à même d'accompagner les élèves en difficulté. A l'extérieur, ces enfants ont besoin d'avoir accès à des prises en charge en terme de soins.

Nous refusons donc que cette mission d'expertise pour la MDPH prenne le pas sur le reste de nos missions que nous ne sommes plus en mesure de mener à bien : accueil de la parole de l'enfant et de celle de sa famille, synthèse avec les équipes pédagogiques ainsi qu'avec les partenaires extérieurs. Nous refusons également la mise en cause des missions et du cadre d'intervention des PsyEN apportée par les modifications du code de l'Education de la loi du 26 avril 2021 qui vise à ajouter à la liste des personnels concernés par la politique de promotion de la santé à l'Ecole les PsyEN !

Nous dénonçons cette politique imposée par le ministre Blanquer : l'hypermédicalisation de la difficulté scolaire a des effets délétères. Le cadre de l'école inclusive à tout crin avec toujours moins de moyens est intenable pour les enfants et leur famille ainsi que pour tous les personnels.

Nous exigeons :

- Le maintien des Psy EN EDA comme **fonctionnaires d'Etat du ministère de l'E.N**, ainsi que des **créations de postes** en nombre suffisant et la création de postes de **PSY EN EDA remplaçants**.
- L'abandon du projet de loi 4D, de la création d'un ordre des psychologues, l'abandon de la mise en place des PCO, le retrait de l'arrêté du 10 mars ;
- Des créations de postes de maîtres E et G permettant de travailler avec des **RASED complets** (1 Psy EN EDA dans un RASED complet pour 800 élèves) ;
- Une **formation continue** de qualité, en fonction des demandes des Psy EN EDA et une **analyse de pratique** – remboursement à hauteur des frais engagés – (Principe 2 du code de déontologie des psychologues) ;
- Le maintien des structures spécialisées (**IME, ITEP, Hôpital de jour, etc.**) et l'augmentation de leur capacité d'accueil.

Face à toutes ces attaques,

nous appelons les personnels à rejoindre la FNEC FP FO pour la mobilisation des psychologues du 10 juin.

Ça suffit ! Assez de ces mesures qui disloquent nos missions et détruisent l'école !